

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 juin 2011

Absents : Laurent Villard (pouvoir donné à Louis Bouchet), Noël Marcoux (pouvoir donné à Marie-Hélène Briat)

M. le Maire donne lecture des délibérations du conseil précédent, nous informe des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux, et aborde l'ordre du jour.

1 - Délibérations

Bibliothèque

Le CM donne pouvoir à M. le Maire pour signer la convention de service qui exclut la mise à disposition par le Conseil Général d'un matériel informatique gratuit, permettant la gestion de la bibliothèque, l'équipe de bénévoles souhaitant maintenir les conditions actuelles qui donnent totale satisfaction.

D'autre part, le maire donne connaissance du rapport annuel de fonctionnement de la bibliothèque qui a été examiné avec la responsable de la médiathèque. Le fonctionnement de cette activité recueille un avis très favorable.

2 - Intercommunalité

Pôle Petite Enfance, séance communautaire du 15/06/2011

Le conseil communautaire s'est prononcé à l'unanimité pour l'achat du terrain de 3000 m² à Marcilly-le-Châtel, au lieu-dit Corbes, pour un coût total de 110 500 euros.

Il s'est également prononcé sur la validation du préprogramme des locaux, proposé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage (16 abstentions sur 48 votants). Il prévoit sur le site de Marcilly le regroupement des 3 parties suivantes :

- 1 structure multi accueil d'une capacité de l'ordre de 18 places
- le relais d'assistantes maternelles (RAM)
- le centre de loisirs sans hébergement (CLSH)

Pour le choix du maître d'œuvre, l'assemblée a retenu la procédure en concours restreint (3 abstentions).

Prochaine réunion du groupe de travail le 1er juillet.

3 - Assainissement

Rapport 2010 assainissement collectif

Au réseau desservant la station de Corbes, deux problèmes demeurent:

-Le Rejet dans les eaux usées de chiffons, lingettes, couches...

-La quantité anormale d'eau pluviale due soit à de mauvais branchements, soit à l'état du réseau. Ce dernier fera l'objet prochainement d'examen de son état par caméra.

L'extension de La Garde est terminée.

Rapport 2010 assainissement individuel

Pour le SPANC, Romain Pipier, est intervenu sur notre commune et a constaté : 6 assainissements individuels conformes, 34 acceptables, 18 non-conformes. Les 41 équipements, non visités, l'ont été récemment. Les rapports sont en cours. A ce jour, sur les 99 équipements individuels, 3 n'ont pu faire l'objet du contrôle obligatoire. Des poursuites contentieuses pourraient être engagées.

Rapport 2011

Depuis le 1er Janvier 2010, ce rapport sur l'assainissement collectif, à présenter obligatoirement au Conseil avant le 30 Juin, doit être plus détaillé. Il sera adressé après examen en conseil à l'Agence Régionale de Santé, (ARS) Direction Départementale du Territoire (DDT° et au Conseil général.

La MAGE, service qui assure depuis une dizaine d'année un rôle de conseil par la visite des trois stations et un rapport annuel, a désigné une nouvelle technicienne Florence GAVARD pour assurer ce rôle. Elle intervient le lundi 28 juin.

Pour assurer la mise en place des conditions d'utilisation du réseau d'assainissement collectif et la bonne réalisation des raccordements, Monsieur Le Maire propose au Conseil d'adopter le règlement du service d'assainissement collectif et de le remettre pour chaque demande de permis de construire. Il prévoit notamment:

- Une demande de branchement
- un contrôle du raccordement avant émission du contrôle de conformité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la mise en place du dispositif à partir du 1er Juillet 2011.

4 – Étude Énergie du Sage (service d’assistance à la gestion énergétique)

Cette étude présente le bilan des consommations énergétiques diverses de notre commune : fioul, gaz, électricité.

Le gaz représente le poste le plus important : 50 % de notre énergie

Le fioul celui qui a le plus augmenté : 31 %

L’électricité, l’énergie la plus chère : 21 %

L’école est le bâtiment le plus onéreux en énergie.

5 – École

Les demandes issues d’un sondage anonyme réalisé par des parents d’élèves ont été examinées. L’augmentation des horaires de garderie a été retenue. Le Conseil Municipal décide à dater de la prochaine rentrée, des horaires suivants

7h30 - 8h20 pour le matin

16h30 - 18h15 pour le soir

Le tarif sera le même dans un 1er temps avec révision possible applicable au 1er Janvier 2012.

6 – Travaux

Projet Tennis

M. le Maire nous fait part du projet de l’association Tennis Marcilly Pralong. Il consiste en un petit chalet de 24 m² devenu nécessaire, compte tenu du nombre d’adhérents (100).

Cette aide s’élève à 10 750 euros.

Il s’agit d’une aide ponctuelle pour un équipement , comme pour l’association “La boule des Ecureuils”.

7 – Divers

Chemin de randonnée

Le CM prend une délibération pour approuver le PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).

Un plan a été effectué pour Marcilly-le-Châtel.

Des travaux sur le chemin de Junieux (rive gauche du Merdary) seront effectués à la charge de la CCPA.

DDT L’ATESAT

Le CM décide de programmer des travaux d’enrobé sur le chemin de Puy-Granet pour le 2^e semestre 2011 (pour rappel ce chemin vient d’être classé voie publique) pour la somme de 52 000 euros .

Pour le programme 2012, le chemin des Rameys (devis à actualiser) sera repris en tête. La commission Voirie va se réunir rapidement pour examiner d’autres possibilités.

Défibrillateur

Le défibrillateur est installé à l’extérieur de la maison AMASIS du côté boîtes aux lettres de la poste.

Mégaphone

La commune s’est équipée d’un mégaphone.

Prochain conseil municipal le 29 juillet à 20 heures.